

Fiche ACTION/PROJET de la Ville Marly-le-Roi

1) Intitulé du projet/de l'action/du dispositif :

« Les droits des enfants » vu à travers des saynètes d'improvisation clownesque

2) Date et/ou durée du projet/action : Le Mercredi 19 avril 2017

Deux représentations d'une heure.

- La première le matin à 10h00 dans le cadre scolaire pour les enfants en classe CP-CE2 de l'école Champ des Oiseaux .
- La deuxième à 14h00 dans le cadre des centres de loisirs pour des 5-8 ans de la commune pour 120 enfants maximum.

3) L'action/projet s'inscrit dans quel contexte ? :

L'action s'inscrit dans un projet de partenariat avec l'équipe enseignante des écoles associées au Centre de Loisirs.

Il répond également aux valeurs de respect et de collaboration mises en avant par le projet pédagogique de la structure.

4) Quel(s) est(sont) le but(s) de l'action ? :

Permettre à l'enfant d'aborder les notions de droits, de devoirs et de respect par le biais d'un spectacle ludique.

5) Description du projet/action :

Spectacle clownesque interactif d'une heure.

6) Organisation et déroulement :

Deux représentations sont prévues dans la journée, une à 10h dans le cadre scolaire et l'autre à 14h dans le cadre du centre de loisirs.

Pour la représentation du matin, quatre classes sont prévues (CP, CP/CE1 ; CE1/CE2).

Pour la représentation de l'après-midi, les enfants des centres de loisirs de la commune âgés de 5 à 8 ans à raison de 120 enfants Maximum.

7) Nombre d'enfants et tranche d'âge concernés par le dispositif/action :

Pour la représentation du matin, quatre classes sont prévues (CP, CP/CE1 ; CE1/CE2) soit 94 enfants.

Pour la représentation de l'après-midi, les enfants des centres de loisirs de la commune âgés de 5 à 8 ans à raison de 120 enfants Maximum.

8) Résultats attendus et impacts observés sur les enfants/les ados :

Dans le cadre scolaire, la représentation sera suivie d'un travail en classe sur les droits mais aussi les « devoirs » de l'enfant.

Les notions de respect et d'engagement seront abordées.

Dans le cadre des centres de loisirs, cette représentation accompagne un travail au quotidien, engagé par les équipes d'animation avec les enfants sur les notions d'engagement, de coopération, d'entraide, de respect, et de règles de vie en collectivité.

9) Financement et partenaires :

Le financement est réparti selon les modalités suivantes :

- CDO: 205.00 € en mandat administratif
- Schweitzer: 180.00 € en mandat administratif
- Sablons élémentaire: 135.00 € en mandat administratif
- Sablons Mater: 90.00 € en mandat administratif
- Maignets: 90.00 € en mandat administratif
- École élémentaire "Champ des Oiseaux": 200.00 € qui seront payés par la coopérative de l'école par chèque.

10) Pour en savoir plus, personne à contacter (indiquer les fonctions + tél + mail) :

Sylvain Parisy – sparisy@marlyleroi.fr

Responsable Enfance-Jeunesse – 01 30 61 60 32

11) Conseils éventuels pour mener à bien ce type de projet/action :

Construire un projet à l'année permettant la définition d'objectifs pédagogiques.

Y répondre par la mise en place d'actions cohérentes.